



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

SYNODE D'HIVER DU 3 - 4 DECEMBRE 2013

Point 7 de l'ordre du jour

Plan financier 2014 - 2018

TABLES DES MATIERS

1. Introduction	Page 1
2. Plan financier (tableaux)	Page 7
3. Résultat du plan financier (tableau et diagramme)	Page 15

Proposition: Le Synode prend acte du plan financier 2014 - 2018

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

1. BUTS

Conformément aux articles 9 et 30 du Règlement sur la gestion financière de l'Eglise, le Conseil synodal invite le Synode à prendre acte du plan financier des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. L'objectif du plan financier n'est pas de fixer définitivement et plusieurs années à l'avance les engagements financiers de l'Eglise. Le Synode décide des engagements financiers de l'Eglise dans le cadre de l'examen du budget et des propositions de crédits. Le plan financier sert surtout à mettre en évidence les conséquences financières des décisions prises, mais il veut aussi montrer comment les modifications futures et déjà portées à notre connaissance pourraient influencer les finances dans les cinq prochaines années (représentation de la marge de manœuvre financière).

Le plan financier est une **aide à la décision** qui permet au Synode et au Conseil synodal de mieux évaluer dans un contexte global, si leurs décisions sont supportables financièrement, et, chaque année, comment le budget de l'année suivante s'inscrit dans ce contexte. Le Conseil synodal s'appuie dans ses décisions sur les informations du plan financier, choisit une stratégie adaptée aux résultats de l'évaluation et fixe les priorités en conséquence. En tant qu'**outil stratégique**, le plan financier nous aide à identifier suffisamment tôt les déséquilibres financiers et à prendre des mesures correctives à moyen et à long termes.

2. BASES ET SYSTEMATIQUE

Le plan de l'année précédente a été remanié selon le principe de la planification financière continue et complété des données concernant l'année 2018. Avec l'année 2014, le plan financier couvre une période de cinq ans, ce qui permet au Synode d'évaluer si le budget est supportable en tenant compte de l'évolution à moyen terme. Le plan financier se fonde sur les comptes des dernières années et sur les budgets 2013 et 2014. Conjugué avec les prévisions des services généraux relatives à l'évolution des charges et avec celles établies cet été par divers centres de recherche conjoncturelle, il représente pour le Conseil synodal un instrument de planification et de gestion actuel et, pour le Synode, une aide à la décision idéale.

Pour des raisons techniques, et afin de diminuer le nombre de données et d'améliorer la lisibilité, les tableaux indiquent les charges nettes par fonction. Le résultat du compte de fonctionnement à la page 15 met en évidence la marge de manœuvre financière existante pour planifier de nouvelles tâches (ligne « Résultats sans les nouvelles tâches »). Si elle est inférieure au total représenté par les nouvelles tâches, il en résultera un excédent de charges, et les fonds propres diminueront. Toute perte de substance durable et dépassant les limites du tolérable imposerait que l'on adopte des mesures d'économies, que l'on abandonne des tâches ou que l'on trouve de nouvelles sources de revenus. Une attention particulière sera portée aux charges récurrentes, qui ne peuvent pas être réduites ou supprimées sans conséquence, et dont toute augmentation produit des effets sur plusieurs années.

3. BASES DE PLANIFICATION ET HYPOTHESES RETENUES

Le plan financier 2014 – 2018 a été établi sur la base des chiffres des comptes annuels 2012 et des budgets 2013 et 2014, selon les conditions générales suivantes :

- Le **renchérissement annuel** était négatif (-0,7%) en 2012 et devrait s'établir à environ -0,2% en 2013. En 2014, il devrait revenir dans des valeurs positives, bien qu'il ne faille pas attendre un taux supérieur à 0,5%, voire 1%. Vu la grande difficulté à établir des prévisions, il importe de faire preuve de prudence dans l'estimation de l'exercice en cours, que cela concerne les charges ou les revenus. L'évolution des revenus fiscaux et par là-même des contributions versées par les paroisses à l'Union synodale devrait être légèrement positive selon le Conseil synodal. Le renchérissement moyen devrait tourner autour de 1,0% pour ces prochaines années. La **croissance réelle** de l'économie est tout aussi difficile à prévoir. Les chiffres décrivant l'évolution pour le dernier trimestre 2012 et le premier semestre 2013 sont un peu plus optimistes que ce qui était attendu et l'évolution des taux d'intérêt connaît également une légère tendance à la hausse. Sur la base des prévisions concernant le produit intérieur brut, on peut attendre une croissance pour l'ensemble la Suisse de 1,0% en 2013 et de 2% en 2014. Traditionnellement cette croissance est moins marquée en terre bernoise, mais elle est fondamentalement plus constante que dans les cantons économiques que sont Zurich, Bâle et l'Argovie. Une véritable récession durable semble en tous les cas avoir été évitée de justesse de sorte qu'une faible hausse pourrait même être attendue pour les revenus fiscaux des paroisses. Toutefois, la tendance à la baisse du nombre de membres devrait se confirmer. Nous avons volontairement appliqué des taux de croissance encore plus bas, afin de plafonner la progression des charges. Par rapport au budget 2014, nous ne tenons en principe pas comptes du renchérissement pour les **charges nettes de biens et de services** (nos propres frais administratifs et de fonctionnement, sans les projets uniques). Font exception les postes soumis à de fortes variations dues à des facteurs externes comme les frais de communication, d'électricité et de chauffage. Cette règle s'appliquait d'ores et déjà pour l'établissement du budget 2014. Nous la reprenons pour le plan financier jusqu'en 2018. Les contributions accordées à des tiers ne seront augmentées qu'à hauteur de 1,0% si une part importante est imputable au personnel. Sans autre motif exprimé, les autres contributions restent inchangées.
- **Planification des tâches et des ressources** : Tandis que le personnel des Services généraux, confronté à la multiplication de ses tâches, a atteint les limites de ses capacités, les comptes positifs de ces dernières années ont confirmé l'écart existant entre les crédits de travail disponibles et le nombre de postes accordés. Souvent, la réalisation de projets maison ou l'accompagnement de projets de tiers a été entravée non pas par le manque de ressources financières, largement suffisantes. Mais par le manque de personnel, limité en raison du plafonnement des postes au sein des Services généraux. Le projet de planification des tâches et des ressources s'est révélé ardu et complexe. Outre le budget 2014 et le plan financier 2014-2018, le Conseil synodal présente dans un document séparé une adaptation de l'attribution des postes pour les prochaines années. Les détails apparaissent dans le message du Conseil synodal propre à ce point spécifique à l'ordre du jour. Les modifications prévues donnent d'une part une base claire pour le plan financier (suppression des postes provisoires) et offrent d'avantage de possibilités pour attribuer des pourcentages de postes à durée déterminée pour des projets planifiés. Par contre les réserves de points de postes existantes ne doivent plus être portées au budget ou apparaître dans le plan financier pour ces prochaines années. Les projets qui en sont encore à un stade peu avancé de planification ne grèvent pas le plan financier, mais le Synode reçoit davantage de transparence sur le possible développement des charges de personnel dans leur ensemble et des frais de postes à durée déterminée liés à des projets.

Des changements au niveau des processus administratifs sont intervenus suite au déménagement des Services généraux dans la Maison de l'Eglise. Ainsi ces postes ont été transférés des secteurs vers les services centraux, permettant d'économiser l'équivalent d'un demi-poste à

plein temps. Les charges de personnel supplémentaires liées au remplacement de l'équipement informatique sont imputées au projet et ne figurent plus dans le tableau des emplois. Elles sont déjà comprises dans le crédit demandé. Par une légère hausse de la part des charges de personnel dans les charges globales, le plan financier cherche à apporter une relation optimale entre les différents types de charges. Ainsi, à l'avenir, les projets devraient pouvoir être réalisés tels qu'ils ont été planifiés et l'on ne devrait pas devoir justifier par le manque de ressources personnelles le fait que les budgets alloués aux biens, services et marchandises n'aient pas été pleinement utilisés.

- Les **charges salariales** sont intégrées au plan financier sur la base du règlement du personnel et de la convention collective en vigueur, mais la planification des tâches et des ressources décrite ci-dessus est également prise en compte. La hausse prévue pour les augmentations individuelles de salaire est proche des 1,0%. Pour la compensation du renchérissement, nous continuons de nous baser sur les décisions du Conseil exécutif concernant le personnel du canton de Berne ; il ne devrait pas y avoir de compensation en 2014 alors qu'une compensation de 1,0% au plus devrait être accordée en 2015. Il en résulte une hausse des charges salariales de presque 2% sur la période couverte par le plan financier. En ce qui concerne les défraiements des membres du Conseil synodal, seule la compensation du renchérissement a été prise en compte, conformément au règlement. Les délibérations du Grand Conseil bernois concernant la révision de la Loi sur les caisses de pensions et donc, par analogie, sur le passage de notre caisse de pension de la primauté des prestations à la primauté des cotisations ne devraient aboutir qu'en deuxième lecture après la fin des travaux sur le budget et le plan financier. Les éventuelles conséquences sur les cotisations des Eglises Refbejuso ne peuvent donc pas être intégrées dans le présent plan. En ce qui concerne le financement unique du défaut de couverture, une réserve se montait à la fin 2012 à un montant d'environ 2,8 millions, ce qui devrait suffire à notre connaissance.
- Les **charges de biens et services** ont été encore une fois estimées avec une grande prudence. Dans la mesure du possible, elles ont été maintenues au niveau des années précédentes. Les honoraires et les frais d'acquisitions varient d'année en année, dans un sens ou dans l'autre. Les projets soumis au Synode dans un document séparé ou qui sont inclus dans les « nouvelles tâches » ne figurent pas dans les prévisions du compte de fonctionnement. En ce qui concerne les projets en cours, les honoraires pour des mandats externes et les coûts de manifestations, cours et séminaires, on prévoit même un léger recul.
- Les **contributions liées versées à des tiers** n'ont été corrigées du facteur de renchérissement que dans les cas où cette correction était déjà convenue par contrat ou qu'elle implique d'autres acteurs. Le montant total des charges liées par voie réglementaire ou contractuelle (rubriques 321 et 322) reste pratiquement stable sur toute la durée du plan. Les contributions liées (rubrique 331) baissent entre 2013 et 2014 d'environ 3%. Elles ne remonteront que lentement les années suivantes. Lors de la dernière année couverte par ce plan financier, elles resteront encore CHF 50'000.- en-deçà des valeurs de 2013 (5,1 millions).
- Les **contributions non liées** (rubrique 332) connaissent un recul d'environ CHF 220'000.- par rapport à 2013 dont CHF 100'000.- trouvent leur origine dans la suppression de l'attribution au Fonds d'encouragement pour les installations solaires. D'autres contributions sont limitées dans le temps et seront en partie reprises parmi les nouvelles tâches pour une période supplémentaire.
- Les **bourses** se maintiennent au niveau des budgets 2013 et 2014. En cas de fortes fluctuations du besoin effectif, celles-ci seraient compensées par un prélèvement du Fonds des bourses. Les **frais d'écolage** devraient rester pratiquement inchangés sur toute la période couverte par le plan financier selon les responsables de la formation continue.

- Les **charges d'intérêt** sur les emprunts bancaires et les prélèvements sur le compte courant restent pratiquement nulles grâce au niveau élevé des liquidités. L'intérêt interne est foncièrement plus élevé du fait de la hausse des taux d'intérêt. Par des prélèvements sur les fonds, en particulier en faveur du cours spécial, les réserves devraient cependant à nouveau diminuer et avec elles les intérêts perçus. Ni la réalisation du projet de renouvellement de l'équipement informatique en 2014, ni le financement du cours spécial ne devrait cependant nécessiter de nouveaux emprunts. Grâce à des placements en obligations, les revenus des intérêts peuvent également être prévus avec une relative assurance.
- Les **dépréciations** sont imputées conformément au Règlement sur les dépréciations et en fonction des investissements planifiés. Pour le renouvellement de l'équipement informatique dont les coûts bruts devraient s'élever à 1,185 millions de francs avec un préfinancement de 0,6 millions, des dépréciations pour un montant de CHF 176'000.- doivent être planifiées pour la première année (30% de la valeur résiduelle). Le montant diminuera ensuite chaque année de 30%. Les dépréciations apparaissent dans le plan financier parmi les nouvelles tâches.
- **Immeuble de Gwatt** (position 935) : depuis que l'immeuble a été vendu, c'était la société Gwatt-Immobilier AG qui assurait la gestion de la parcelle restante au sud, parcelle qui a été également vendue en 2013. Dès 2014, cette tâche ne générera donc plus de charges. La société Gwatt-Immobilier AG sera liquidée.
- Les **attributions dans les fonds** concernent l'attribution réglementaire pour le financement des bourses, l'attribution au Fonds de rénovation immobilière pour le Centre de Sornetan et l'attribution minimale de CHF 10'000.- au Fonds de secours. Aucun préfinancement n'est prévu à partir de 2014.
- **Contribution des paroisses** (900 et 905) : Depuis l'année comptable 2002, le taux de redevance est resté inchangé pour toutes les années du plan. La contribution de l'Eglise du Jura suit l'évolution de celle des paroisses bernoises. Les effets de la crise financière et du ralentissement conjoncturel ont entraîné un essoufflement des revenus fiscaux en 2010 qui s'est traduit pour la première fois par un recul en 2012 des contributions des paroisses à l'Union synodale, baisse qui se maintient dans les budgets 2013 et 2014. Ainsi le rabais accordé sur les contributions des paroisses n'a pas pu être reconduit en 2013. Etant donné l'évolution des revenus ordinaires, l'octroi d'un rabais n'est pas plus indiqué pour 2014. Cela ne devient possible que parce que les comptes 2013 devraient présenter un excellent résultat. Aucun rabais n'est prévu pour les autres années couvertes par le plan financier. Les prévisions concernant le développement économique pour les années 2013 et 2014 (ayant un impact sur nos exercices 2015 et 2016) sont très légèrement positives. Puisqu'il faut continuer à compter avec un recul du nombre de membres, l'évolution des revenus est très faible, une croissance n'excédant pas 1% par année.
- En ce qui concerne les **autres recettes**, on relève peu de variation. Comme indiqué pour les charges d'intérêt, il est prévu d'accroître dans la mesure du possible les revenus des intérêts par des placements à moyen et à long termes. Mais elles ne pourront ensuite être améliorées.

3. NOUVELLES TACHES PREVUES PENDANT LES ANNEES DU PLAN

- Les prévisions relatives au compte de fonctionnement portent uniquement sur les charges concernant les tâches récurrentes et les charges de fonctionnement uniques. Les charges concernant des tâches pour lesquelles il subsiste une marge de manœuvre importante, tant du point de vue de leur coût que de celui de la période de réalisation, figurent séparément dans les tableaux en tant que **nouvelles tâches planifiées**. Il s'agit pour la plupart de projets ou de nouvelles charges récurrentes qui n'ont pas encore été approuvées par l'organe responsable. Elles représentent une charge moyenne d'environ CHF 750'000.- par ans (voir en page 15).
- **Plan d'investissement.** Le dernier renouvellement de l'équipement informatique a pris fin en en 2008 et les dépréciations sont arrivées à leur terme fin 2011. En 2013, une planification a été établie pour le prochain renouvellement sur la base d'une somme de 1,185 millions et d'une réalisation en 2014 à condition que le Synode accorde le crédit correspondant. Le plan financier prend en compte les frais consécutifs. Le financement se fera par la dissolution d'une provision de CHF 600'000.- qui a pu être créée grâce aux bons résultats présentés par l'exercice 2012.
- Grâce à l'évolution réjouissante des liquidités au cours de ces dernières années, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ne sont pas endettées actuellement. Le niveau des liquidités est suffisant pour couvrir les frais d'investissement pour le renouvellement de l'équipement informatique ainsi que pour d'autres projets planifiés sans nécessiter de nouvelles dettes.

4. RESULTATS DU PLAN FINANCIER ET APPRECIATION (résultats en page 15)

Le tableau de la page 15 du plan financier présente les résultats 2014 – 2018 en chiffres et l'aide de graphiques :

- Si l'on ne tient pas compte des nouvelles tâches, les comptes présentent une marge de manœuvre financière relativement constante de 485'400 CHF en 2014 qui devrait progresser de CHF 534'000.- à CHF 875'000.- pendant les années du plan. Ainsi l'évolution ne se montre qu'un peu moins bien que dans le plan financier de l'an passé. La retenue affichée dans le budget et dans le plan financier semble donc avoir porté ses fruit.
- Les charges consacrées à de nouvelles tâches s'élèveront en 2014 à CHF 1'155'600.- (CHF 791'000.- dans le dernier plan financier). Sont compris l'octroi d'un rabais de 1% sur les contributions des paroisses (CHF 226'000.-), les mesures d'accompagnement uniques concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat (CHF 200'000.-) ainsi que les charges annoncées par les différents secteurs concernant de nouveaux projets. En tenant compte de la marge de manœuvre indiquée, on obtient un excédent de charges de CHF 670'200.-, conforme au budget 2014.
- Le plan présente des résultats légèrement négatifs pour l'année 2015. Le retour aux chiffres noirs n'est prévu qu'à partir de 2016. Les résultats annuels se situent entre CHF -195'100.- et CHF +243'500.-.
- Les charges liées à la réalisation du cours spécial, qui s'élèvent à 2 ou 3 millions et qui surviendront durant la période couverte par ce plan financier n'apparaissent pas clairement dans ce dernier. En effet, ces charges devant être couvertes par des prélèvements du Fonds de secours, l'ensemble paraît neutre du point de vue du plan financier. Ces charges auront cependant pour conséquence une baisse du niveau des liquidités pour le même montant et par là-même un léger recul des revenus des intérêts.

- Les chiffres présentés dans ce plan financier montrent que, malgré une baisse des revenus et des charges uniques particulièrement élevées en 2014, l'équilibre financier des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure n'est pas menacé. Les résultats négatifs prévus pour 2014 et 2015 représentent de 1% à 3% des revenus globales par année.
- Les fonds propres devraient reculer de 8,4 millions à 7,3 millions pour se retrouver en fin de la période couverte par le plan à 7,8 millions.

L'évolution à moyen et à long termes des ressources financières des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est marquée par de profondes mutations quant à sa mission et nous sommes confrontés à de grands défis dont les conséquences financières sont encore peu évidentes pour une partie d'entre eux. De plus, nous sommes entrés dans cette période annoncée depuis longtemps où nous connaissons une baisse des revenus. La crise financière et économique globale n'a pas eu d'implications aussi fortes dans notre Eglise que dans d'autres cantons. Les réserves accumulées dans les bonnes années suffisent à couvrir des charges supplémentaires limitées dans le temps et à éviter une période difficile. Si nous ne pouvions pas bénéficier de la prévision de nos prédécesseurs, la réalisation d'un cours spécial, d'un journal d'Eglise pour les collaboratrices et collaborateurs et de toute une série de projets serait sérieusement compromise ou devrait être définitivement retirée de l'ordre du jour. C'est extraordinairement réjouissant de constater que l'évolution financière semble relativement stable et que les Eglises disposent encore et toujours de réserves suffisantes pour des charges supplémentaires inattendues. Les fonds propres atteindront avec la somme de 7,3 millions en 2015 leur niveau le plus bas, ce qui correspondra encore toutefois à environ un tiers des revenus annuelles ordinaires. De même, les rénovations bientôt nécessaires pour les propriétés situées au Pavillonweg devraient déjà pouvoir être couvertes par le Fonds de rénovation immobilière.

Naturellement, malgré une évaluation globale positive, il s'agit de continuer à s'engager pour garantir un équilibre financier grâce à des contrôles réguliers des secteurs d'activités et par un budget restrictif. Voilà pourquoi, les nouveaux crédits récurrents, qu'ils soient véritablement nouveaux ou la poursuite d'anciens crédits, doivent à l'avenir se plier à la règle de la limitation à une période de trois ans. Ainsi, il est possible de se représenter les conséquences des modifications dans la gestion des postes et le contrôle de l'évaluation des postes. La légère hausse des charges de personnel par rapport aux autres types de charges est financièrement supportable et son évolution devrait être stable. Le Conseil synodal est convaincu que de cette manière il lui sera possible d'accomplir la mission importante de l'Eglise avec la meilleure compétence qui soit et ce en temps et en heure. Il est aussi prêt, si cela s'avère nécessaire, à revoir constamment les priorités afin de maintenir en équilibre l'accomplissement de la mission et les moyens financiers disponibles.

Le Conseil synodal propose au Synode de prendre acte du plan financier.

Berne, septembre 2013

Le Conseil synodal

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
0 AUTORITES POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS								
total	6'661'610	7'123'800	6'213'900	6'187'800	6'192'600	6'300'900	6'353'200	
20 Synode	243'061	353'300	368'300	363'600	321'900	364'100	369'400	
30 Conseil synodal	1'608'118	1'631'500	1'145'200	1'142'500	1'142'600	1'151'700	1'160'800	
31 Chancellerie de l'Eglise	1'387'697	1'114'600	1'243'900	1'267'300	1'292'000	1'313'700	1'329'300	
32 Service de la communication	710'706	1'189'500	749'800	749'800	749'800	749'800	749'800	
35 Présence des Eglises dans les expositions	161'347	129'500	145'300	145'300	145'300	145'300	145'300	
36 Médias, journalisme	706'495	718'300	631'100	586'400	591'800	597'200	602'800	
40 Conférence interconfessionnelle (IKK/CIC)	0	13'500	13'500	0	0	13'500	13'500	
50 Commission des reclours	5'002	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	
60 Postes pastoraux propres aux paroisses	9'428	11'000	11'000	11'000	11'000	11'000	11'000	
61 Postes pastoraux régionaux	85'145	105'200	120'200	121'000	121'900	122'800	123'700	
62 Consécration et envoi en ministère	35'234	125'000	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000	
90 Fédération des Eglises (FEPS)	1'524'964	1'527'700	1'525'900	1'541'200	1'556'600	1'572'100	1'587'900	
99 Contributions div. à la culture et à la recherche	184'413	201'700	201'700	201'700	201'700	201'700	201'700	

Nouvelles tâches planifiées		Total	427'500	240'000	210'000	210'000	210'000
Conseil synodal, Chancellerie de l'Eglise, Service de communication							
30	Consultation juridique et politique concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat						
	Mesures d'accompagnement au dialogue entre l'Eglise et l'Etat						
32	Version imprimée du Rapport de la décennie						
	Concept et réalisation d'un "journal pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise"						
	Développement du portail Internet avec des applications spécifiques						

Remarques concernant les tâches en cours

- 030 Des charges plus hautes liées à des consultations pour différents projets
- 032 Suppression du Rapport de la Décennie dès 2014, Développement des canaux actuels de communication
- 035 Augmentation des charges nettes liées à la présence des Eglises lors de foires (décision du Synode d'été 2013)
- 036 Recul constant de la contribution à Reformierte Medien
- 62 Nouvelles charges liées à la reconnaissance du ministère des catéchètes et des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux, y compris les charges pour la consécration des pasteuses et des pasteurs (jusqu'alors fonction 620)
- 90 Contributions à la FEPS, la KIKO, la CER: augmentation de 1% au maximum pour les charges de personnel.

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
1 SERVICES CENTRAUX								
total	2'140'784	2'897'350	2'914'900	2'930'000	2'973'600	3'017'600	3'062'000	
100 Secteur Services centraux	1'112'846	1'184'750	1'160'900	1'181'400	1'205'700	1'230'300	1'255'100	
110 Services informatiques	1'023'488	492'700	532'400	515'300	522'700	530'100	537'500	
120 Immeuble Altenbergstrasse 66	4'450	885'500	915'500	924'700	933'900	943'200	952'700	
130 Charges/recettes suprasectorielles	0	308'600	306'100	308'600	311'300	314'000	316'700	
180 Immeuble Bürenstrasse 12	0	25'800						

Nouvelles tâches planifiées

Total

176'000

123'200

86'300

60'400

42'300

110 Renouvellement de l'équipement informatique selon le document séparé (dépréciations sur la partie qui n'a pas été préfinancée)

Remarques concernant les tâches en cours

- 100 Etablissement d'un mode de fonctionnement dans la Maison de l'Eglise, aucune autre modification
- 110 Développement et création de nouvelles interfaces pour d'autres applications
- 120 Comptabilité analytique à la Maison de l'Eglise dès 2013 (sans les charges des capitaux); aucun encaissement interne des Secteurs
- 130 Dès 2013: nouvelle rubrique pour les charges d'exploitation transversales dans la Maison de l'Eglise
- 180 Cette fonction disparaît complètement dès 2014

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
2	DIACONIE, PASTORALE							
total	2'812'112	2'740'200	2'696'600	2'727'800	2'662'500	2'727'600	2'738'100	
200	Secteur Diaconie	1'667'408	1'592'200	1'590'800	1'576'900	1'611'600	1'643'500	
210	Aumônerie des handicapés Jura	54'623	62'500	63'100	63'800	64'400	65'000	
230	Offices régionaux de consultation conjugale	61'587	62'000	64'700	64'700	64'700	64'700	
250	Formation coll. socio. diaconaux/ass. paroisse	123'130	131'300	157'500	131'700	157'800	132'000	
260	Chapitre diaconal	6'837	12'100	12'100	12'100	12'100	12'100	
265	diaconie.ch	10'362	0	0	0	0	0	
270	Secrét. œcum. alémanique pour l'aumônerie des prisons	4'655	5'100	5'100	5'100	5'100	5'100	
293	Subventions couples et familles	146'000	146'000	146'000	146'000	146'000	146'000	
299	Contributions diverses	737'510	685'400	688'500	662'200	665'900	669'700	

Nouvelles tâches planifiées

Total

90'000

90'000

120'000

110'000

110'000

- 299 Augmentation de la contribution au Centre de consultation bernois pour personnes en détresse (décision distincte du Synode)
Prolongation du crédit start@work jusqu'à 2016
Prolongation de la contribution au centre de consultation "Nebelmeer" dès 2016
Prolongation de la contribution au projet de partenariat "mit mir - avec moi" dès 2016

Remarques concernant les tâches en cours

- 200 Poursuite des activités en cours dans la même ampleur. Légère fluctuation des coûts des projets/cours/séminaires
230 Contribution inchangée des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure aux offices régionaux de consult. conj. Le report de la contrib. cantonale (renché. compris) n'a pas d'incidence financière.
250 Un montant sera prévu chaque deux ans en moyenne pour les stages dans le domaine de la diaconie. L'organisation des stages s'effectuera selon les besoins effectifs.
265 Le projet diaconie.ch a été retiré lors de l'Assemblée de la KIKO. Il n'est pas clair pour l'instant quand il serait repris et quelles seraient les charges correspondantes
divers Les contributions, dont certaines sont limitées dans le temps, seront imputées au moment d'une nouvelle décision aux nouvelles tâches

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
3 CATECHESE								
total	1'810'242	1'898'900	1'889'000	1'898'800	1'902'700	1'958'900	1'963'600	
300 Secteur Catéchèse	1'189'746	1'106'600	1'143'700	1'118'200	1'139'100	1'160'500	1'182'200	
301 Cours de formation et de formation continue	105'644	229'200	142'100	166'100	144'100	166'100	144'100	
325 Consultation et documentation pour la catéchèse	281'909	304'400	313'900	320'800	329'000	337'200	345'500	
330 Enfance et Eglise (KIK)	43'281	58'300	57'400	61'600	58'100	62'400	58'800	
340 Réseau "Familles-Eglise"	3'513	0						
350 Formation et perfectionnement de catéchèse	16'747	17'900	18'500	18'500	18'500	18'500	18'500	
359 Participations diverses à la formation et au perfectionnement	147'089	159'700	155'400	155'400	155'400	155'400	155'400	
360 Instruction religieuse de langue française	13'313	13'800	28'000	28'200	28'500	28'800	29'100	
390 Contributions à des écoles	9'000	9'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	

Nouvelles tâches planifiées

325	Compléments aux infrastructures du centre de consultation des médias de Thoune
359	Contribution unique à Konfirmationscamp

Total

11'500 6'500 6'500

Remarques concernant les tâches en cours

300	Hausse des coûts due aux modifications des attributions de postes; poursuite de l'exploitation dans le cadre existant
301	Mise en œuvre de Refmodula, dès 2014 avec des charges légèrement réduites en comparaison avec le reste du plan financier
325	Augmentation des coûts dans les médiathèques, en particulier auprès de la HEP de Berne et recettes toujours plus basses en raison de la baisse du nombre de catéchumènes.
360	Hausse de la contribution au secteur catéchétique de la CER (OPEC)
390	Hausse des contributions aux anciennes écoles protestantes de Berne dès 2014 (décision du Synode d'été 2013)

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
4 PAROISSES ET FORMATION								
total	2'935'520	2'762'400	2'826'200	2'811'500	2'751'600	2'792'300	2'833'800	
400 Secteur paroisses et formation	2'051'995	1'748'700	1'829'800	1'809'200	1'842'200	1'875'700	1'910'000	
411 Immeuble Pavillonweg 7	0	0	0	0	0	0	0	
415 Foyer d'étudiants, Pavillonweg 5	0	0	300	0	0	0	0	
450 Formation et formation continue	127'008	158'300	163'200	164'200	165'100	166'100	167'000	
470 Centre de Sornetan	373'581	379'000	381'000	386'200	392'400	398'600	404'900	
480 Animation de jeunesse	267'719	269'600	259'600	259'600	259'600	259'600	259'600	
490 Accompagnement des femmes	46'002	37'600	37'600	37'600	37'600	37'600	37'600	
499 Contributions diverses	69'215	169'200	154'700	154'700	54'700	54'700	54'700	

Nouvelles tâches planifiées

Total

- | | | 38'000 | 14'000 | 19'000 | 9'000 | 14'000 |
|-----|---|--------|--------|--------|-------|--------|
| 400 | Révision du Guide pour le travail bénévole, élaboration de nouveaux instruments pour la formation des autorités
Séminaires "Paradigmenwechsel" et "Nouveaux bénévoles"
Collaboration intense avec la paroisse générale de Berne concernant le projet "carpe deum" | | | | | |
| 499 | Poursuite de la contribution du projet "smas.ch, calendrier de l'Avent par sms" comme nouveau petit crédit récurrent | | | | | |

Remarques concernant les tâches en cours

- 400 Malgré de légères variations dans les charges liées au projets (316-317), les coûts d'exploitation restent stable. La hausse en 2014 est à mettre sur le compte de charges uniques de personnel
- 470 Aucune couverture de déficit ces prochaines années concernant le Centre de Sornetan. Les charges cofinancées subissent une légère augmentation selon l'évolution salariale de 2% à peine par an.
- 499 Dès 2016, les attributions de CHF 100'000.- au Fonds d'encouragement pour les installations solaires cessent.

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
5 OECUMENISME, MISSION, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT								
total	2'975'785	2'844'250	2'794'200	2'730'900	2'746'000	2'761'300	2'776'700	
500 Secteur OETN - Migration	1'104'406	955'100	957'000	969'700	984'800	1'000'100	1'015'500	
505 Responsable Terre Nouvelle Jura	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	
506 Chargé des questions de migration, Jura	0	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	
510 Réseau de contact pour réfugiés	188'614	189'250	188'600	188'600	188'600	188'600	188'600	
560 Contacts avec les autres confessions et religions	169'141	127'800	122'900	51'900	51'900	51'900	51'900	
570 Contributions à des organisations œcuménique internat.	82'428	78'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	
580 Contributions à des œuvres de mission et d'entraide	930'010	932'200	930'100	930'100	930'100	930'100	930'100	
590-592 Contributions protestants disséminés/droits humains	147'349	173'000	148'000	143'000	143'000	143'000	143'000	
593 Contributions projets Terre Nouvelle	62'579	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000	
595 Contr. prise en charge de requérants d'asile et de réfugiés	226'258	238'100	238'800	238'800	238'800	238'800	238'800	
599 Contributions diverses	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	

Nouvelles tâches planifiées

total

75'500

155'500

155'500

155'500

155'500

- 560 Projet "Formation théologique pour les dirigeants des Eglises de migrants"; données de la KIKO
Poursuite de la contribution à la "Maison des religions" dès 2015
- 570 CMER: Contribution aux stages internationaux; nouveau petit crédit récurrent
- 592 Peace Watch/EAPPI; Poursuite du crédit récurrent pour 2014-2016 (document séparé présenté au Synode)
- 595 Association "sans papiers"; Poursuite et hausse du crédit récurrent (document séparé présenté au Synode)
Projet "Aide d'urgence œcuménique Soleure"; nouveau petit crédit récurrent pour 2014-2016
Chœur des Nations; nouveau petit crédit récurrent pour 2014-2016
ISA Intercultura, centre d'information concernant les étrangers; nouveau petit crédit récurrent pour 2014-2016

Remarques concernant les tâches en cours

- 500 Pour l'essentiel, les charges concernant la poursuite des activités restent stables.
- 560 en 2013: arrêt de la contribution pour l'Association Eglise dans la Maison des religions. Arrêt des contributions à terme (Association Maison des religions, Eglises de migrants).
- 590-599 Arrêt des contributions à terme. La poursuite est planifiée pour une partie d'entre elles, elles apparaissent sous les nouvelles tâches.

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
6 THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE								
total	2'571'021	2'823'900	2'807'700	2'875'500	2'918'900	2'944'700	2'977'100	
600-601 Ecole préparatoire de théologie Berne	436'360	280'700	271'400	277'000	283'600	290'300	297'000	
605 Secteur Théologie	943'120	929'800	1'045'400	1'022'600	1'043'200	1'060'200	1'081'600	
606 Cours, contr. au service de la formation continue	150'919	259'000	245'000	245'000	245'100	245'200	245'300	
607 Formation et perfectionnement prédicateurs auxiliaires	11'993	12'000	12'000	12'100	12'200	12'300	12'400	
608 Formation continue des ministres (fr.)	90'389	89'000	89'500	91'000	92'800	94'700	96'500	
610-615 Semestre pratique et stages pastoraux	459'910	727'300	673'700	671'200	674'900	678'500	676'200	
650-655 Subsidese de formation EPT/théologie/congès d'études	201'658	241'900	259'600	259'600	259'600	259'600	259'600	
660-665 Ecole de musique sacrée/bibliothèque	116'855	114'100	107'300	114'200	124'400	120'500	124'700	
670 Edition de liturgies	7'043	6'100	8'400	6'200	6'200	6'200	6'200	
675 Liturgie, conférence pour le psautier alémanique	65'459	64'500	58'900	58'900	58'900	58'900	58'900	
680 Formation et formation continue des organistes	28'315	31'000	31'000	31'200	31'500	31'800	32'200	
690-699 Contributions diverses / sociétés d'organistes	59'000	68'500	5'500	86'500	86'500	86'500	86'500	

Nouvelles tâches planifiées	Total	111'000	100'000	100'000	100'000	100'000
------------------------------------	--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

- 605 Projet "Académie urbaine"
Projet "Cours spécial pour les ecclésiastiques" avec des coûts globaux entre 2 et 3 millions de francs. Financement par le Fonds de secours. Proposition au Synode en préparation
- 699 Prolongation de la contribution au Bureau-conseil de la Société pastorale cantonale (document séparé)
Contribution à la campagne de promotion pour les études de théologie (WEKOT); sera désormais adopté chaque année via le budget avec des montants différents

Remarques concernant les tâches en cours

- 600 L'EPT est désormais dirigée par le Campus Muristalden sous mandat des Eglises Refbejuso. Les coûts restent dans le cadre de CHF 400'000.- max. fixé par le Synode.
- 601 L'immeuble du Ahornweg 2 doit être loué dès 2014. Il est prévu que les recettes soient attribuées au Fonds de rénovation immobilière.
- 605 Poursuite des charges d'exploitation comme précédemment avec plus de coûts de personnel. Au budget 2014 sont aussi des coûts uniques d'où le recul des coûts dès 2015.
- 606 Les charges nettes pour la formation des ecclésiastiques restent pratiquement inchangées pour toute la période. Les coûts directs doivent être couverts par les frais payés par les participants.
- 610/615 Les coûts pour la formation pratique varient selon le nombre d'étudiants. Pour 2014, les coûts peuvent être légèrement plus bas.
- 650-655 Du fait des nouvelles règles de financement, une charge nette constante (des attributions stables dans le Fonds des bourses dont le montant serait légèrement réduit).
- 690-699 La contribution à la campagne de promotion pour les études de théologie et celle pour le Bureau-conseil de la Société pastorale sont parmi les nouvelles tâches planifiées.

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier					
			2014	2015	2016	2017	2018	
9 FINANCES ET CONTRIBUTIONS, CENTRE DE GWATT								
total	-22'441'167	-22'848'800	-22'627'900	-22'696'400	-22'987'200	-23'281'400	-23'579'800	
900/905 Contributions des paroisses BE et SO / Contr. Eglise du Jura	-22'869'406	-22'935'300	-22'596'400	-22'669'400	-22'965'200	-23'264'400	-23'567'800	
910 Intérêts et produits	-30'256	-33'500	-141'500	-137'000	-132'000	-127'000	-122'000	
935 Immeubles Gwatt	0	0	0	0	0	0	0	
940 Subventions de construction aux paroisse SO	150'000	110'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	
960 Contributions spéciales caisses de pensions	1'189							
985 Amortissement patrimoine administratif	0	0						
986 Attributions au fonds de secours	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	
987 Constitution de réserves	297'306		0					

Nouvelles tâches planifiées	Total	226'100	0	0	0	0
------------------------------------	--------------	----------------	----------	----------	----------	----------

900/905 Contribution des paroisses et de l'Eglise du Jura: octroi d'un rabais unique d'1,0% sur les contributions ordinaires en 2014.

Remarques concernant les tâches en cours

- 900 Les contributions des paroisses se basent chaque fois sur les recettes des deux années précédentes des paroisses. Plus d'information sur les recettes prévues dans le rapport préliminaire.
- 910 Prévoir les intérêts est difficile en ce moment. Grâce aux nouveaux placements financiers, principalement des obligations à taux fixes, les recettes des intérêts restent relativement stables.
- 935 Concernant l'immeuble de Gwatt, aucune charge et aucun prélèvement du Fonds de secours ne sont prévus.
- 940 Les contributions immobilières aux paroisses soleuroises devraient se monter ces prochaines années à CHF 100'000.- environ par année.
- 986 Les attributions versées au Fonds de secours devraient rester inchangées à CHF 10'000.- (Financement de l'assainissement de Gwatt).

PLAN FINANCIER 2014 - 2018

	Compte 2012	Budget 2013	Plan financier				
			2014	2015	2016	2017	2018
RESULTAT CTE. FONCTIONNEMENT SANS NOUSVELLES TACHES	534'093	-242'000	485'400	534'100	839'300	778'100	875'300
TOTAL DES CHARGES POUR LES NOUVELLES TACHES			-1'155'600	-729'200	-697'300	-644'900	-631'800
RESULTAT COMPTE DE FONCTIONNEMENT (+ excédent de recettes - excédent de charges)	534'093	-242'000	-670'200	-195'100	142'000	133'200	243'500
CAPITAL PROPRE	8'400'146	8'158'146	7'487'946	7'292'846	7'434'846	7'568'046	7'811'546

